

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 165
24 mars 2010

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Au Conseil National de la FSU, les élus Front Unique tracent la voie du combat pour en finir avec le gouvernement Sarkozy-Fillon et faire barrage à la contre-réforme des retraites.

Intervention du courant Front Unique au CDFN de la FSU des 16 et 17 mars 2010

Le conseil national de la FSU se tenait au lendemain du premier tour des élections régionales, marqué par un rejet patent du gouvernement Sarkozy-Fillon et de ses ministres. Ce rejet met en évidence le fait que les dirigeants syndicaux, eux, et notamment ceux de la FSU, n'éprouvent ni ne partagent ce rejet.

Ainsi, alors que le gouvernement va faire paraître le décret autorisant la mobilité forcée des fonctionnaires sous peine de licenciement, la direction de la FSU a décidé de se rendre à un sommet convoqué au ministère pour établir un « agenda social partagé » dans la fonction publique.

Ainsi encore, alors que le gouvernement a l'intention de fracasser les acquis des fonctionnaires en matière de pensions, la Conseil National a rejeté la proposition de Front Unique que la FSU refuse de participer à la « concertation » que le gouvernement utilisera pour parvenir à ses fins. Notons que le courant PRSI a voté contre cette proposition élémentaire.

Enfin, notre tendance a été la seule à soutenir la position d'un appel national au refus de la mise en place des contre-réformes à tous les niveaux, tandis que les différentes fractions de l'appareil discutaient de l'ampleur de leur soutien à la « journée d'action » sans perspective intercalée le 18 mars dans le second degré, avant la grève du 23 mars dont l'appel intersyndical se situe comme rarement sur le seul terrain de « peser sur les négociations »...

En traçant la voie de la rupture du « dialogue social » avec ce gouvernement ultra-minoritaire, notre tendance a ouvert la perspective de l'affrontement réel, central, avec les Sarkozy-Fillon, pour bloquer leur offensive et en finir avec eux. C'est sur cette perspective qu'elle invite les enseignants à intervenir dès maintenant pour interdire aux directions syndicales d'aller brader le code des pensions, comme l'indique la motion ci après adoptée dans un établissement de Clermont Ferrand .

Reforme des lycées

Les enseignants du lycée Sidoine Apollinaire (63) réunis le jeudi 18 mars 2010 en heure d'information syndicale, s'adressent aux directions nationales des syndicats et en particulier à celle du SNES

-pour qu'elles appellent au boycott national des Conseils Pédagogiques (outils de mise en œuvre de la réforme des lycées) entraînant suppressions de postes et destruction du statut de l'enseignant,

-et pour qu'elles s'opposent à toute suppression de poste et à toute transformation de poste en heures supplémentaires.

(Votes Pour 20, contre 0, abstention 2 et NPPV 1)

Retraites

Les enseignants du lycée Sidoine Apollinaire (63) réunis le jeudi 18 mars 2010 en heure d'information syndicale, se prononcent :

- pour le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans,
- contre tout allongement de la durée de cotisation,
- pour le maintien du calcul des pensions sur les six derniers mois de salaire,
- pour la défense du système de retraite par répartition,
- pour la défense du régime des pensions de la Fonction Publique et le maintien de tous les acquis en matière de retraite,

et appellent les directions des organisations syndicales (FSU, CGT, FO) à rompre toute participation aux discussions sur la réforme des retraites et à quitter le COR.

(Votes Pour : 18, Contre : 0)

Intervention d'Olivier Lestang dans le débat général

Le premier tour des élections régionales marque évidemment le rejet de la politique du gouvernement, signifie une défaite personnelle de Sarkozy, de ses ministres. Cette élection pose une question massivement partagée : « comment en finir avec cette politique, avec ce gouvernement ».

Aucune illusion n'est permise : dès le soir du premier tour, Fillon mettait en avant sa « réforme » des collectivités locales, machine à liquider des postes de fonctionnaires territoriaux. Il n'y aura pas de « pause ».

Au demeurant, on peut scruter notre avenir dans le miroir de la Grèce. Une offensive violente y est en cours contre les prolétaires, pour leur faire payer une dette totalement illégitime (comme l'a manifesté le référendum en Islande). Tous les gouvernements d'Europe, derrière l'Allemagne, font pression pour que rien ne soit épargné aux travailleurs et jeunes Grecs. Mais les directions syndicales grecques disent qu'il faut « un partage équitable des sacrifices ».

Et en France ? La suite de l'offensive de Sarkozy-Fillon est déjà sur les rails.

Dans la fonction publique, le sommet social du 26 mars doit définir un agenda partagé. Personne, aucune tendance, n'a remis en cause la participation à ce sommet qui doit aboutir à un « agenda partagé » de réformes, en fait d'application de la RGPP. Et ceci alors même que le gouvernement va publier incessamment le décret « réorientation professionnelle » qui permet la déqualification et le licenciement des fonctionnaires ! Que signifierait la participation à ce sommet sinon la volonté de travailler avec le ministère du licenciement des fonctionnaires ?

Pour ce qui est des retraites : chacun sait que l'objectif du gouvernement est de casser nos garanties, notamment le calcul sur les 6 derniers mois, le départ à 60 ans. Une concertation va s'engager après les régionales et elle n'a pas d'autre but. Or Bernadette Groison nous dit aujourd'hui : « *cette réforme va s'imposer à nous* », « *nous sommes prêts à discuter* » (au nom de prétendus problèmes de financement). Agir ainsi serait accompagner la liquidation des garanties du code des pensions.

Enfin dans les établissements scolaires, il faut être clairs : aujourd'hui faire barrage aux « réformes » c'est non seulement se prononcer pour leur abrogation, mais aussi donner aujourd'hui le mot d'ordre national de refus de leur mise en place : boycott des conseils pédagogiques dans les collèges et lycées, refus d'accueillir les stagiaires devant remplacer les enseignants devant les élèves.

Evidemment cette orientation est contradictoire avec celle de la journée du 23 mars. Que dit l'appel unitaire ? Il s'agirait de « peser sur les rendez vous annoncés par le président de la république » pour qu'en sortent « de solutions favorables aux salariés ». Et pourquoi pas changer le plomb en or ?

En résumé, la question qui est posé à ce CDFN au lendemain des régionales est simple : est-ce qu'une des seules forces dans le pays à ne pas rejeter la politique du gouvernement seraient les appareils syndicaux ?

Intervention de Marie-Claire Saint-Lager contre la participation de la FSU au sommet social du 26 mars

Sarkozy et Woerth ont convoqué les organisation syndicales pour établir « l'agenda social » dans la fonction publique.

Bernadette Groison l'a dit hier : « *rien de nouveau sous le soleil, l'agenda social est dans les clous de la philosophie du non remplacement de un fonctionnaires sur deux* ». Elle nous l'a expliqué : à l'ordre du jour : individualisation, intéressement, c'est la RGPP.

Ce sommet social ne se tient pas dans n'importe quel contexte. Il est convoqué au moment où le gouvernement, avec son décret de « *réorientation professionnelle* », met en application la loi de mobilité voté en juillet dernier.

Avec ce décret, il veut s'arroger le droit de déqualifier, de licencier des fonctionnaires, il veut remettre en cause la garantie de l'emploi que nous donne ce statut.

Un tel décret, la FSU devrait en faire un *casus belli* avec le gouvernement !

À l'inverse, accepter d'aller discuter avec le gouvernement de son agenda social, c'est faire comme si cette attaque aussi grave n'existait pas. C'est en fait l'avaliser.

Les résultats du premier tour des élections régionales montrent le profond rejet de ce gouvernement et de sa politique. Une vingtaine de ministres se présentent aux élections et tous sont en position d'être battus au second tour dimanche.

Et notre fédération irait dès la semaine prochaine, le 26 mars, sauver la mise à Sarkozy, discuter avec lui des « réformes à venir » ? Non !

Le CDFN doit donc donner un mandat clair à la direction de la FSU : ne pas se rendre à ce sommet social et contacter les autres syndicats de la fonction publique pour qu'ils adoptent la même position. Et ce afin de laisser Woerth et Sarkozy seuls face aux fonctionnaires et les empêcher de signer leur décret.

Pour le boycott du sommet de « l'agenda social » du vendredi 26 mars

Sarkozy et Woerth ont convoqué les fédérations syndicales de la fonction publique pour établir ensemble « l'agenda social » dans la fonction publique.

Sarkozy avait averti le 15 février « les réformes vont continuer ». Ces « réformes », ce sont la RGPP, l'individualisation des salaires, l'intéressement ; ce sont d'une manière générale les instruments des suppressions de postes.

Mais voilà que la publication du « décret sur la réorientation professionnelle » est annoncée au moment même où se tiendrait ce sommet « d'agenda social ». Décret qui permet la déqualification et le licenciement des fonctionnaires.

Participer à un sommet pour discuter des « réformes » à venir alors même que le gouvernement s'arroge le droit de licencier les fonctionnaires reviendrait à avaliser ce décret au lieu d'en faire un casus belli.

En conséquence, le CDFN de la FSU décide que les représentants de la FSU ne se rendront pas à la convocation de Woerth le 26 mars.

Il mandate la direction de la FSU pour prendre contact avec les autres fédérations et organisations syndicales de la Fonction publique pour leur proposer d'en faire de même.

10 pour	83 contre	8 abst	24 NPPV
---------	-----------	--------	---------

Intervention de Denis Dutheil sur les retraites

On sait tous que c'est le code des pensions qui est visé par la contre-réforme annoncée par le gouvernement.

On connaît sa méthode pour avancer : après la remise du rapport du COR (où les directions syndicales ont accepté de discuter à toutes les étapes, de tout ce que veut le gouvernement) le 14 avril, la concertation sera ouverte.

Cette concertation n'a qu'un but : avaliser la contre-réforme qui va porter des coups décisifs contre les retraites des travailleurs.

Au congrès national de la FSU, les seuls à avoir voté contre le texte retraites a été la tendance Front Unique.
Pourquoi ?

Nous avons soumis un amendement : "la FSU refusera toute concertation". Il a été rejeté.

Or participer à la concertation signifie accepter de brader tout ce que le texte « retraites » du congrès prétend vouloir défendre.

Participer à la concertation signifierait renoncer par avance à défendre les acquis que sont : le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, contre tout allongement de la durée de cotisation, pour le maintien du calcul des pensions sur les 6 derniers mois de salaire, pour la défense du code des pensions de la Fonction Publique, et de tous les acquis subsistant en matière de retraite.

Au contraire, si la FSU refusait la concertation, cette contre-réforme aurait du plomb dans l'aile.

Retraites : la FSU doit refuser de participer à la « concertation » annoncée par Sarkozy

Le gouvernement Sarkozy-Fillon est bien décidé à porter un coup décisif aux retraites des travailleurs ; en ligne de mire : le code des pensions.

Le CDFN de la FSU se prononce pour :

- pour le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans,
- contre tout allongement de la durée de cotisation : pas un trimestre de plus !
- pour le maintien du calcul des pensions sur les 6 derniers mois de salaire.
- pour la défense du code des pensions, et de tous les acquis subsistant en matière de retraite.

Chacun sait que le gouvernement veut abattre ces acquis.

Chacun sait que la « concertation » qu'il a annoncée jusqu'en septembre n'a pas d'autre objectif que de faire passer sa contre-réforme.

Participer à la « concertation » serait renoncer par avance à défendre ces acquis, ce qui nécessite au contraire de combattre la nouvelle contre-réforme des retraites qui s'annonce.

Par conséquent, le CDFN refuse la participation à la « concertation » sur la réforme Sarkozy-Fillon.

10 pour	87 contre	2 abst	26 NPPV
---------	-----------	--------	---------

Intervention d'Olivier Lestang pour présenter la motion « boycott de la mise en oeuvre des contre-réformes »

Il est beaucoup question ici de la situation en Grèce.

Mais nul ne parle du fait essentiel : les directions syndicales grecques sont sur le terrain du « juste partage des sacrifices » - qui doit être l'autre face de la pièce de fausse monnaie dite du « partage des richesses ». Elles appellent à des grèves de 24 heures à répétition. Elles se concertent en permanence avec le gouvernement. Ne sont-ce pas les mêmes problèmes que ceux qui sont posés en France ? La résolution « action » se conclut sur la « revendication » suivante : « que la loi sur la représentativité soit votée ». Demander à l'UMP de voter une loi avec laquelle elle est d'accord ... voilà le genre « d'actions » que propose la direction fédérale.

Aujourd'hui dans les établissements scolaires le refus des « réformes » s'est clairement manifesté – même si en tout cas à l'étape actuelle il ne semble pas qu'il y ait une vague montante puisque les grèves d'avant les vacances n'ont pour l'essentiel pas repris.

Il n'en est que plus important de donner une expression nationale à cette résistance.

Aujourd'hui cela signifie : que les collègues qui à tous les niveaux s'opposent aient derrière eux, avec eux, la fédération et ses syndicats.

Cela signifie : que tout soit mis en oeuvre pour faire échouer la mise en oeuvre des « réformes ».

S'agissant de la « réforme » de la formation : il faut appeler les collègues à refuser d'être tuteurs des stagiaires sauce Chatel, à refuser, dans le primaire, les dispositifs qui visent à libérer des classes pour faire remplacer les enseignants par des étudiants, à faire capoter, à l'université, les « masters » au rabais.

S'agissant de la réforme des EPLE, la question, c'est d'appeler clairement au boycott des conseils pédagogiques qui sont le pivot de cette contre-réforme.

Enfin, le « livret de compétences » commence à entrer en vigueur. C'est un véritable danger, les « compétences » sont l'outil par excellence tourné contre l'instruction publique. Il faut appeler à le mettre à la poubelle.

S'opposer réellement aux « réformes » gouvernementales, tel est, pour conclure, le sens de notre motion.

La FSU doit donner la consigne nationalement :

boycott de la mise en place des contre-réformes

Le CDFN de la FSU constate l'opposition massive des personnels enseignants et non-enseignants aux « réformes » du gouvernement Sarkozy. Il se prononce pour leur abrogation.

Cette opposition des personnels ne peut être émise en une myriade d'actions locales : la direction FSU doit lancer un appel national de la fédération au refus pur et simple de la mise en place des « réformes » :

- en appelant partout au refus d'accueillir les « stagiaires Chatel », au refus des dispositifs visant à libérer des classes pour remplacer les enseignants par des étudiants ; au refus de mettre en place les pseudo « masters » au rabais dans les universités.

- en appelant partout au boycott des conseils pédagogiques, pivot de la réforme des EPLE

- en appelant au refus de la mise en place des « livrets de compétences ».

5 pour

75 contre

3 abst

42 NPPV

Intervention d'Olivier Rougerie le mercredi 17 03 : Présentation de la motion sur les travailleurs sans papiers : pour le retrait de la signature de la FSU de « l'approche commune »

Camarades,

La direction de notre fédération a pris l'initiative de signer un texte commun avec des organisations patronales sur la régularisation des travailleurs sans papiers. Ce texte intitulé « approche commune » pose plusieurs problèmes :

C'est d'abord une « approche commune » avec des organisations patronales !

Ethic a été fondé par un ancien dirigeant du CNPF, c'est une organisation représentant certaines PME au Médef, et qui propose par exemple, par la voix de sa présidente Sophie de Menthon, l'intervention massive des patrons dans les établissements scolaires dans le but de faire la promotion de la libre entreprise à la place des cours d'économie jugés trop peu soumis aux exigences du capital !

Approche commune aussi avec la CGPME ou l'entreprise Véolia, etc ... experts en exploitation, particulièrement des travailleurs sans-papiers !

L'approche commune se fait sur des considérants tels que : « combattre les distorsions de concurrence entre les entreprises » ou encore « l'employeur ne devra, en aucun cas, subir une sanction rétroactive ».

C'est tout à fait contradictoire avec ce que j'ai entendu hier en commission Droits et libertés : les organisations syndicales auraient ramené sur leur position certains organisations patronales, car certains patrons « ont pris conscience » de la situation dramatique des travailleurs sans papiers, ... cette approche commune avec des patrons serait un point d'appui qui pourrait entraîner la régularisation de tous les sans papiers et n'excluait pas les autres revendications !

Soyons sérieux, les organisations syndicales ont ramené des « bons patrons sur leur position » ?

L'approche commune ne peut se faire que sur des objectifs patronaux, selon les intérêts patronaux ! Le texte et les critères établis pour les régularisations n'ont d'autre but que de donner au gouvernement, représentant des patrons, l'autorisation d'expulser massivement les travailleurs sans papiers jugés non conformes aux dits critères établis dans les préfectures.

Il est d'une grande importance que la direction de notre fédération adopte une position indépendante des intérêts patronaux sur les travailleurs sans papiers, comme sur toutes les autres questions d'ailleurs. Cela ne peut se faire qu'en combattant le gouvernement.

Elle doit avancer les seules revendications qui permettent aux travailleurs sans papiers de voir leur situation s'améliorer :

Abrogation des lois Sarkozy Hortefeux, du CESEDA.

Régularisation de tous les sans papiers.

La FSU doit donc retirer sa signature de « l'approche commune ».

C'est la responsabilité de ce Cdfn de reprendre cette position. C'est la motion que le courant FU lui soumet.

Sans-papiers : pour le retrait de la signature de la FSU de « l'approche commune »

Le Cdfn a pris connaissance de la signature le 3 mars par la FSU du texte intitulé « approche commune sur la régularisation des travailleurs sans-papiers » réclamant la reconnaissance des sans papiers disposants d'un contrat de travail sous condition sur le territoire français.

Cette « approche commune » avec les organisations patronales Ethic (membre du Médef), CGPME, ou une entreprise comme Véolia, grands exploiters de sans papiers, se fait sur des considérants tels que : "*combattre les distorsions de concurrence entre les entreprises*" ou encore "*Il est nécessaire de reconnaître de façon apaisée les besoins de certains secteurs d'activité.* » , ou enfin « *L'employeur ne devra, en aucun cas, subir une sanction rétroactive* ».

D'une manière générale, ce texte et les preuves de travail déclaré sur les douze derniers mois qu'il demande aux sans papiers de fournir, se situe entièrement sur le terrain de la "*régularisation par le travail*" - qui est, c'est un constat, celui du gouvernement Sarkozy-Fillon-Hortefeux-Besson.

Ce terrain est directement contradictoire avec les revendications qui doivent être mises en avant : la liberté de circulation pour tous les travailleurs, l'arrêt de toute expulsion, le droit au regroupement familial, l'abrogation des lois racistes et anti ouvrières Hortefeux, 'Ceseda', la régularisation de tous les clandestins. En conséquence, le Cdfn se prononce pour le retrait de la signature par la FSU de « l'approche commune ».

10 pour

100 contre

0 abst

15 NPPV

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....Prénom :.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante: Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd.

www.frontunique.com

email : mel@frontunique.com